

Le Pays Seine et Tilles et le Club Entreprendre ont organisé **un petit-déjeuner le vendredi 7 octobre** au centre d'hébergement de Selongey.

Une vingtaine de participants se sont retrouvés pour découvrir le relais conseil Ressources Humaines pour les TPE/PME mis en place sur le territoire par la Maison de l'Emploi et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, en partenariat avec la DIRECCTE.

Cette rencontre très interactive a permis à chacun de pouvoir s'exprimer sur ses attentes afin d'enrichir le dispositif et de coller au plus près aux besoins des entreprises.



➤ LE RELAIS CONSEIL RH, POURQUOI, POUR QUI ?

Ce nouveau service, testé sur une durée de 6 mois, est destiné aux TPE/PME artisanales (entreprises de moins de 50 salariés) du territoire du Pays Seine et Tilles et fait suite à une enquête menée conjointement par la Maison de l'Emploi et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale qui a révélé que peu de TPE/PME disposaient de compétences en matière de gestion de Ressources Humaines.

En parallèle, de nombreuses entreprises du Pays Seine et Tilles ont fait part de leur problématique de recrutement, via les actions menées par le Club Entreprendre, ce qui a développé et fait murir ce projet.

Pour qu'aucune entreprise ne soit laissée seule face à des questions, la Maison de l'Emploi répondra aux sollicitations de toutes les entreprises, qu'elles soient ressortissantes de la Chambre de Métiers ou de la CCI.



➤ QU'EST-CE QU'IL SE CACHE DERRIÈRE LES RESSOURCES HUMAINES

Lorsque l'on aborde le thème des ressources humaines, le sujet qui ressort est celui du recrutement.

Néanmoins, ce domaine recouvre des thématiques beaucoup plus larges qui seront toutes traitées :

- le droit du travail,
- le recrutement (définition du besoin, rédaction des offres, recherche des profils, pré-sélection, aide à l'entretien d'embauche,)
- les besoins en compétences pour les personnes en poste (dirigeants et salariés), les compétences manquantes au sein de l'entreprise,
- les risques professionnels,
- l'organisation du travail/management (gestion des priorités, fidélisation du personnel, ...),
- la transmission des savoirs,
- ...

➤ COMMENT S'ARTICULE CE DISPOSITIF

Cette action est co-animée par la Maison de l'Emploi et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et va permettre de sensibiliser les chefs d'entreprise aux questions de Ressources Humaines, de les informer et de les mettre en contact avec les différents partenaires pour répondre à leur problématique.

Audrey JAMET, Chargée de projet à la Maison de l'Emploi et référente sur le Pays Seine et Tilles, assurera les missions suivantes :

- Analyser le besoin des entreprises dans le cadre de rendez-vous individuels en partant des enjeux en matière de maintien/développement de l'activité et des freins rencontrés, notamment de nature RH,
- Apporter une réponse individuelle adaptée, soit directement, soit en mobilisant les partenaires adéquats,
- Mettre en œuvre des réponses collectives via l'organisation de réunions d'information ou d'ateliers,
- Monter des actions territoriales (sensibilisation, formation, ...),
- Suivre la qualité de la démarche.

Elle sera facilitatrice pour capter les besoins des entreprises et des partenaires et les mettre en relation.



➤ UN GRAND MERCI A ...

- Nos intervenantes Audrey JAMET et Carole BOURBASQUET de la Maison de l'Emploi et Elisabeth GHEERAERT de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale pour le temps qu'elles nous ont consacré.
- Gérard LEGUAY pour la mise à disposition gracieuse de la salle du centre d'hébergement, Sébastien EVAÏN et son assistante pour leur accueil.
- Nos adhérents et les élus du territoire Seine et Tilles pour leur présence et l'intérêt qu'ils ont porté à cette rencontre.

➤ PROCHAIN RENDEZ-VOUS

- **Mardi 6 décembre à 18h45** (lieu à déterminer): Réunion d'information sur la pénibilité animée par la DIRECCTE.

Afin que cette réunion vous apporte des réponses adaptées à votre entreprise, n'hésitez pas à nous faire part des cas concrets que vous rencontrez pour les aborder, de façon anonyme si vous le souhaitez, lors de cette soirée.